

réf: prolétaires industriels à Neuvy-Sautour

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

le 07 Septembre 2021

09 SEP. 2021

Monsieur le préfet,

ARRIVÉE

Nous souhaitons manifester notre opposition au projet d'élevage intensif (39600 poulets) sur notre commune de Neuvy-Sautour.

- demandeur SCEA 15 rue des Quarterons
- Le projet est four-nous de la maltraitance aux animaux. Les poulets sont durant toute vie, enfermés, entassés, sans jamais voir le jour. - Cet élevage est en totale contradiction avec l'article L 214-1 (tout-animal étant un être sensible).

- l'impact environnemental, pollution de la terre, de l'eau, nappes phréatiques, de l'air, tout cela contribue aux émissions à effet de serre.

- un lotissement se trouve en face en hauteur, maisons, patios just à côté, vestiaire et terrain de foot pour les plus jeunes.

- Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de ~~ne~~ pas donner une réponse favorable à ce projet. merci.

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Alain et Danielle FONTAINE  
Neuvy-Sautour

Jeannine CHOUARD  
89570 NEUVY SAUTOUR

Neuvy-Sautour le 8 septembre 2021

PREFECTURE DE LYONNE  
Bureau de l'environnement  
Place de la Préfecture  
89016 AUXERRE  
Préfecture de l'Yonne-service du courrier

10 SEP. 2021

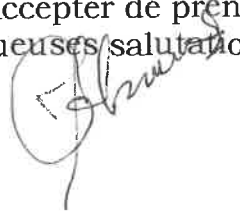
Monsieur le Préfet, **ARRIVÉE**

Je suis résidente à Neuvy Sautour depuis ma naissance, (en-1927)et j'apprends qu'un poulailler industriel fait l'objet d'un projet rue de la Chappe par la SCEA du Pichis, 15 rue des Quaterons Neuvy Sautour.

Permettez-moi de vous faire part de mon opposition la plus absolue. D'ailleurs en cette période où l'on ne parle que de suppression des nuisances et de la cruauté envers les animaux domestiques, je trouve que cette façon d'élever des volailles est inadmissible, d'autant que la viande en est immangeable et peut rendre malades les consommateurs.

D'autre part on nous redit qu'il est impératif de préserver l'environnement, d'éliminer les déchets, d'éviter les feux de bois et de charbon, et on va avoir une fabrique de dangereux microbes et d'odeurs pestilentielles: ammoniac plus oeuf pourri (gaz H2S) alors que ce secteur est toujours venté. De plus l'extrémité du champ étant inondable en hiver, il existe un risque de pollution du rû coulant à proximité, conséquence du stockage de fumier de poule à cet endroit.

Je vous serai infiniment reconnaissante d'accepter de prendre en compte ma demande et vous prie d'agréer mes respectueuses salutations



**Sujet :** [INTERNET] projet élevage intensif de poulets Neuvy Sautour

**De :**

**Date :** 11/09/2021 18:58

**Pour :** pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je viens d'apprendre qu'un projet de construction d'un élevage intensif de poulets doit voir le jour à Neuvy-Sautour.

Aujourd'hui, nous savons que ces élevages intensifs sont une aberration écologique. D'un point de vue éthique, je me permet de vous rappeler les constatations de L214 :

<https://www.l214.com/elevage-des-poulets-de-chair>

Comment pourrait-on en 2021, cautionner ce genre de pratique ?

Manger sain, manger mieux. Tenir compte des méthodes d'élevage et d'abatage. Aider les petits producteurs conscients et respectueux de l'environnement. Privilégier la qualité plutôt que la quantité...

22 poulets au mètre carré... Est-ce normal ? à mon sens, c'est inacceptable.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à mon courriel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses.

Aïda Gradenigo

89570 Beugnon

Tél :

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du Public atelier d'élevage de poulets de chair.Neuvy Sautour.

**De :**

**Date :** 11/09/2021 20:48

**Pour :** pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr, cmc.guitton@orange.fr

Monsieur le Préfet.

C'est avec consternation que j'ai découvert dans la rubrique Santé et environnement du site de Neuvy Sautour récemment créé par La Mairie le projet d'élevage intensif de poulets au pied de la commune .Je m'oppose catégoriquement à ce projet qui va mettre en péril l'attractivité du village ,la tranquillité du village ainsi que la qualité de l'air respiré.Il suffit de parcourir le net sur des sites référencés pour prendre conscience de la dangerosité environnementale pour la santé et de la nuisance occasionnée par un tel projet dans de nombreux domaines allant à l'encontre du bien être d'un village qui a connu de nouveaux venus puisque notre département connaît un regain d'intérêt pour sa belle campagne et ses villages paisibles . Je suis étonné à l'heure d'une mise en avant d'une prise de conscience écologique que de telles projets puissent naître sans prise de conscience des nuisances par sa proximité du village .Je parle en qualité de médecin et en qualité de propriétaire d'une maison que je retrouve avec plaisir et de plus pour ma ma mère âgée qui y habite depuis maintenant plus de 20 ans .Je souhaite que ce mail rejoigne probablement par son contenu le point de vu d'autres habitants qui y voient probablement tout comme moi un désastre à venir pour le village .En vous remerciant Monsieur le Préfet de l'attention portée à ce courriel et qu'une décision de refus par arrêté préfectoral mettra terme à ce projet.Veuillez recevoir Monsieur le préfet l'expression de mes respectueuses pensées Monsieur Jean yves Guitton limpasse de la forge 89570 Neuvy Sautour tel 0620610965 .En pièce jointe la référence de l'avis de consultation du public pour ce projet.

—photo\_1.JPG

---

**Sujet :** [INTERNET] poulailler industriel à Neuvy Sautour

**De :** ANNE LUCET

**Date :** 12/09/2021 14:12

**Pour :** pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je viens par la présente m'opposer à la construction d'un poulailler industriel sur la commune de Neuvy Sautour envisagée par la SCEA du Pichis.

Ce projet est contraire aux engagements pris en faveur du développement durable à savoir les objectifs 12 (consommation et production responsables) et 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) de l'Agenda 21. "Notre agriculture paysanne doit être créatrice d'emploi soucieuse de la santé de ses habitants et de la qualité de l'alimentation dans un environnement préservé".

Ce projet va également à l'encontre de la politique communale visant à limiter le passage des poids lourds (projet routier à l'étude du Département RD 112 de Neuvy Sautour à Chailley), source de pollution sonore et environnementale puisque pour la livraison des aliments, la récupération des cadavres, l'enlèvement des fientes, la ramasse des poulets, combien de camions devront passer sur des petites routes de campagne ne permettant pas l'accès à l'exploitation industrielle?

Est-ce aussi judicieux d'implanter des bâtiments d'élevage sur des sols limoneux-argileux fragilisés par des risques d'inondation?

Et un dernier point vient interroger le bon sens: pourquoi après avoir investi plus de 400 000 euros pour l'installation de vestiaires pour développer le "bien-être à Neuvy", tant vanté par l'Yonne Républicaine dans son article du 9 septembre 2021, viendrait-on implanter un poulailler industriel à moins de 100 m des joueurs de Foot?

En espérant que cette lettre serve à l'intérêt public, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma plus haute considération.

Anne Lucet  
89 570 Neuvy Sautour

**Sujet :** [INTERNET] Registre consultation élevage intensif Neuvy

**De :** Nathalie Cronier

**Date :** 13/09/2021 04:10

**Pour :** pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour,

Concernant la consultation engagée à Neuvy-Sautour, le registre est complet. Merci de mettre à disposition de toute urgence un nouveau registre.

Les bureaux sont fermés pendant 3 jours, il faudrait repousser la date d'échéance sinon il s'agit d'une privation de droit d'expression.

--

Cordialement

**Nathalie Cronier**

**Sujet :** Fwd: [INTERNET] Poulailier à Neuvy-Sautour  
**De :** PREF89 Prefecture <prefecture@yonne.gouv.fr>  
**Date :** 13/09/2021 08:07  
**Pour :** "PREF-BE >> PREF89 pref-be" <pref-be@yonne.gouv.fr>

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Poulailier à Neuvy-Sautour  
**Date :** Sun, 12 Sep 2021 18:28:07 +0200  
**De :** Oscar Boulay  
**Pour :** [prefecture@yonne.gouv.fr](mailto:prefecture@yonne.gouv.fr)

Mr le Préfet,

Je tenais aujourd'hui à vous informer de mon opposition au projet de construction du poulailier à Neuvy-Sautour.

En effet, comme la plupart des habitants de ce village, je pense que cela ne bénéficiera pas aux sautouriens mais sera au contraire une source de nuisances olfactives et sonores et rendra la vie des habitants désagréable.

Au delà de cela, le mode d'élevage intensif, basé sur le profit, sans considération du bien-être animal ou des enjeux environnementaux, n'a pas sa place dans une France moderne en pleine transition écologique.

Enfin, la construction de ce poulailier est une ouverture à d'autres projets de ce genre à Neuvy-Sautour qui finiront, bout à bout, par rendre la vie insupportable et pousser les habitants à partir.

C'est pourquoi je vous demande, Mr le Préfet, de nous aider à empêcher cela.

Cordialement

Oscar Boulay